

Reçu à la préfecture de Gironde le	Mis en ligne le	Notifié le
07/05/2026 n°033-213302813-20260 507-26MERAJPP00163- AR	07/05/2026	07/05/2026

Le Maire de la Ville de MERIGNAC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-19, L 2122-20,

Vu les délibérations de l'élection du maire et des adjoints en date du 21 mars 2026,

Considérant que Madame Virginie AYASSE, Chargée de mission Vie Associative, Engagements et Solidarités Internationales a été désignée par convention « contact clé » entre la ville de Mérignac et la SAS HelloAsso,

Considérant que dans un souci d'une bonne administration locale, il est opportun de donner une délégation de signature à Madame Virginie AYASSE, Chargée de mission Vie Associative, Engagements et Solidarités Internationales,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à Madame Virginie AYASSE, Chargée de mission Vie Associative, Engagements et Solidarités Internationales, pour :

- la création de formulaires d'inscription et la gestion des inscriptions des bénévoles des associations locales pour des sessions de formations, les cafés associatifs et les ateliers « philo » organisés à la Maison des Associations, sur le site HelloAsso.

ARTICLE 2 :

La délégation consentie par le présent arrêté prendra effet à compter de sa publication et il pourra y être mis fin à tout moment par arrêté du maire.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- ampliation transmise à l'intéressée,
- publié sur le site Internet de la Ville,
- transmis au contrôle de légalité.

Fait à MERIGNAC, le 06 mai 2026




Thierry TRIJOLET
Maire de Mérignac